

SLO

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 9 Mai 2023
Convocation du 2 Mai 2023

N° 2023_05_022

Objet : Culture – Convention financière avec l'association La Cascade subvention parcours Education Artistique et Culturelle

Le 9 mai 2023, à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à SALAVAS, salle Yves SERRE sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Denise GARCIA, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Maryse RABIER, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Agnès SOPRANI (en remplacement de Jean-Claude DELON)

Absents excusés : Jean-Claude DELON, Jacques MARRON, Françoise PLANTEVIN, Françoise HOFFMAN, Patrice FLAMBEAUX, Anne-Marie POUZACHE, Nadège ISSARTEL, Nathalie VOLLE

Pouvoirs : Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Patrice FLAMBEAUX à Gérard MARRON, Anne-Marie POUZACHE à Yves RIEU, Nadège ISSARTEL à Patrick MEYCELLE, Nathalie VOLLE à Guy MASSOT

Secrétaire de Séance : Yves RIEU

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5 - nombre de suffrages exprimés : 37

Vote contre : pour : 37 abstention :

Dans le cadre de la Convention Territoriale d'Education Artistique (CTEA) 2022-2025 validée par délibération N°2021_12_010 du 21 décembre 2021 et plus spécifiquement du programme d'actions 2022-2023 validé par délibération N°2022_07_022 du 05 juillet 2022.

La communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche a fait appel à "La Cascade " le Centre National des Arts du Cirque basé à Bourg St Andéol pour déployer un parcours d'éducation artistique et culturelle "Jeux sérieux" avec la Cie Les enfants sérieux : Ilaria Romanini et Jaime Monfort. Ce parcours doit s'adresser très largement aux publics de notre territoire : écoles de Balazuc, Vallon Pont d'Arc, Lagorce, Centre de loisirs (8-11ans / 3-6ans), des temps tout public, familles, des temps où seront conviés les publics dits spécifiques (parents isolés, bénéficiaires des minimas sociaux).

La Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche après analyse du projet « Jeux sérieux » présenté par La Cascade, apporte son soutien, dans le cadre du dispositif EAC pour un projet cirque comprenant différentes actions qui se dérouleront sur le printemps 2023

- 2 représentations du spectacle « Demain hier » de la Cie Les Enfants Sérieux, une représentation scolaire et une tout public.
- Ateliers de pratique artistique : 4 ateliers d'1h30 chacun, pour 3 classes, encadrés par les deux artistes Ilaria Romanini et Jaime Monfort de la Cie Les Enfants Sérieux :
 - o 10h à 11h30 : 1h30 d'atelier pour 1 classe de CP/CM2 de l'école de Balazuc
 - o 13h30 à 16h30 : 2 ateliers d'1h30 pour 1 classe de CM1 et 1 classe de CM2 de l'école de Vallon

SLOW

- Ateliers de pratique artistique (public Centres de loisirs) : 2 ateliers de 2h encadrés par Ilaria Romanini et Jaime Monfort, le matin le groupe des 8-11ans et l'après-midi les 3-6ans
- Résidence de création du spectacle « Happy Apocalypse to you » de la Cie Les Enfants Sérieux - 1 semaine à la Crypte (Lagorce) :
- Etape de création scolaire du spectacle « Happy Apocalypse to you » (écoles Balazuc, Vallon, Lagorce)
- Etape de création tout public du spectacle « Happy apocalypse to you »

Il est proposé d'attribuer à La Cascade, une subvention de 5 900 € pour les actions développées sur le territoire communautaire.

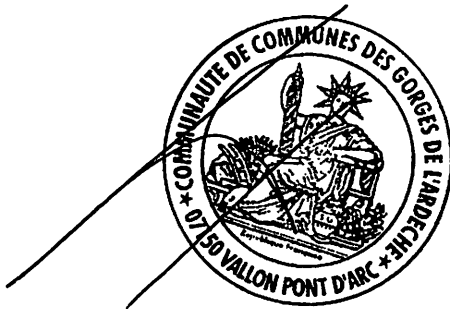
**Le conseil communautaire, entendu l'exposé du Président et après délibéré,
A l'unanimité, des membres présents et représentés,**

Décide d'attribuer une subvention de 5 900€ pour les actions développées sur le territoire communautaire.

Autorise le Président à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire

Yves RIEU